

parmi lesquels l'agriculture en compte un si grand nombre pour son propre usage, donneront certainement une nouvelle et grande valeur aux produits agricoles de toutes sortes qui eux aussi pourront être perfectionnés; les cultivateurs obtiendront un plus haut prix; et ces encouragements leur permettront d'augmenter leurs récoltes par de nouvelles améliorations et par une culture plus soignée de leurs terres. La fertilité de la terre a donné naissance à la manufacture et aux industries de toutes sortes; de même aussi ces manufactures et ces industries réagiront à leur tour en contribuant à favoriser l'agriculture, à lui fournir de nouveaux moyens d'améliorer les terres. Cette exhibition n'a pas manqué de recevoir le concours de tous les pays, et le Canada en particulier y a pris un grand intérêt dont il n'aura qu'à se glorifier, pouvant y figurer avec le plus grand avantage.

Aux Commissaires et Syndics d'écoles, et aux Instituteurs et Institutrices, au sujet de la plantation des arbres. — L'honorable Commissaire de l'agriculture et de la colonisation m'a fait l'honneur de me communiquer une proclamation datée du 14 avril courant fixant au mercredi 10 mai prochain, pour la partie ouest* de la province, et au mercredi 17 du même mois, pour la partie est,* la fête officielle de la "plantation des arbres," pour la province de Québec, et m'invite à en faire part aux maisons d'éducation, aux commissaires et syndics d'écoles et aux institutrices.

Le désir du gouvernement est donc que tous les enfants d'école de cette province participent à cette solennité qui a pour but d'encourager le développement d'une des sources de revenus les plus importantes de notre pays.

Le Conseil de l'Instruction publique, s'associant à cette idée patriotique, comme je le rappelais dans la circulaire que j'avais l'honneur de vous adresser l'année dernière sur le même sujet, a, le 2 février 1883, adopté une résolution "recommandant à toutes les écoles et maison d'éducation d'accorder, pour le jour fixé pour la plantation des arbres, un congé qui devra être employé par les élèves à transplanter des arbres forestiers ou fruitiers."

Dans la plupart des municipalités, grâce à l'intelligent concours des chefs d'institution, des commissaires et syndics d'écoles et des instituteurs et institutrices, les intentions exprimées par le gouvernement et le Conseil de l'Instruction publique relativement à la plantation des arbres ont été remplies d'une manière satisfaisante, et l'exemple donné par les enfants a été suivi par un grand nombre de parents.

Mais, jusqu'ici, si j'en crois les rapports qui m'ont été faits à ce sujet, partout on s'est presque exclu-

sivement appliqué à transplanter des arbres forestiers pour l'ornementation des maisons d'école et des habitations.

Cependant, si toute maison d'école et habitation à la campagne doit être entourée d'arbres qui en rendent l'aspect plus attrayant, il ne faut pas oublier que notre sol est parfaitement propre à la culture des arbres fruitiers. Les statistiques prouvent même que, dans certaine région de notre province, la culture des arbres fruitiers, celle des pommiers et des pruniers notamment, donne des profits très rémunérateurs.

Je crois bien comprendre les intentions du gouvernement en vous engageant à conseiller aux personnes qui vous entourent la plantation de vergers qui pourra être faite, sous votre direction, par les enfants, sous votre contrôle. Outre qu'ils contribueraient à l'embellissement de nos campagnes et qu'ils deviendront en peu d'années une source de revenus assez considérable, ces arbres fruitiers rappelleront toujours un souvenir agréable à ceux qui les auront plantés.

Espérant que vous voudrez bien répondre à l'appel que je vous fais, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Instruction publique

Québec, 20 avril 1893.

* La DIVISION OUEST de la Province comprend les comtés d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Montréal, Napierville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Maurice, Terrebonne, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères et Yamaska.

* La DIVISION EST comprend les comtés de Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Lac-Saint-Jean, Dorchester, Arthabaska, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec (cité), Québec (comté), Saint-Sauveur, Wolfe, Rimouski et Témiscouata.

Pomologie. — Le ministre de l'agriculture de la province de Québec a commandé aux Pères Trappistes d'envoyer 20 arbres fruitiers dans chacun des 24 comtés qui ont été désignés aux agriculteurs d'Oka.

On dit que les moines de N.-D. du Lac ont d'immenses quantités de greffes d'arbres fruitiers de France et de Russie, cent cinquante espèces de pommiers et d'innombrables variétés de cerisiers, pruniers et poiriers. Tous les jours ils reçoivent d'importantes commandes de nos campagnes.

— La demande pour échantillons de grains de semence à la Ferme Expérimentale est très considé-